



Maire de Bezons
HOTEL DE VILLE
CS 30 122
95870 BEZONS

Bezons, le 22 septembre 2021

Objet : Préavis de grève 5 octobre 2021

Madame la Maire,

Depuis plus d'un an et demi, les fonctionnaires et agents territoriaux, sont aux avant-postes pour maintenir un service public de qualité, en dépit des conditions sanitaires et des multiples contraintes et injonctions contradictoires. Pour autant, ils ne peuvent plus tout accepter : destruction du statut de la Fonction publique, passage forcé aux 1607 heures, restrictions au droit de grève, lignes directrices de gestion de l'austérité, sous effectifs, remise en cause des services publics, retour de la -réforme des retraites et des menaces contre notre régime la CNRACL...

Les raisons de la colère ne manquent pas !

Dans ce contexte lourd de conséquences pour la santé et la sécurité des agents, poursuivre la suppression des CHSCT est une aberration. Nous réaffirmons que tous les moyens nécessaires à la santé, à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail des agents doivent non seulement être maintenus, mais être renforcés.

Dans de nombreuses collectivités, des mobilisations des agents sont initiées contre l'augmentation du temps de travail ou la précarité grandissante, pour l'amélioration des conditions de travail. Avec eux, nous refusons le « vol de congés » par l'augmentation du temps de travail au prétexte d'un alignement à 1607 heures annuelles alors que les agents territoriaux voient leurs conditions de travail se dégrader et leurs arrêts de travail augmenter, sur fond d'explosion du chômage. L'heure est au partage du travail entre toutes et tous et donc à la baisse du temps de travail.

De plus, nous n'acceptons pas les atteintes au droit de grève qui empêchent les agents de lutter contre la pénurie de moyens et de personnel et la précarisation massive rendue possible par l'élargissement du recours au recrutement par contrat, les logiques d'externalisation, de privatisation et le détachement d'office, aggravant leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail, l'affaiblissement des prérogatives des CAP qui transforme le droit à la carrière des fonctionnaires en outil managérial.

Enfin, depuis le début du mois d'août avec la mise en application de la loi « relative à la gestion de la crise sanitaire », le passe sanitaire jalonne notre quotidien. Nous nous opposons à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariés. Nous nous opposons à toute sanction ou exclusion de salariés au motif de la non-présentation du passe sanitaire. Il faut renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail mais il est clair qu'il s'agit là d'une opportunité supplémentaire donnée par le gouvernement aux employeurs publics pour réorganiser, remanier les services de la façon la plus arbitraire qui soit. Nous dénonçons la loi du 5 août 2021 dite de gestion de la crise sanitaire et en demandons l'abrogation.

Localement, avec les agents nous portons leurs revendications et nous demandons de :

- De remplacer tous les départs et postes vacants pour ne pas pénaliser les usagers et mettre en difficultés les collègues restants en les démotivants (plus de 70 postes vacants) ;
- De titulariser les agents contractuels et arrêter la précarisation ;

Syndicats des territoriaux CGT & UGICT CGT de Bezons – Hôtel de Ville, avenue Gabriel Péri 95870 Bezons

mail : cgt.bezons territoriaux@laposte.net

blog : cgtbezons.over-blog.com – ne pas jeter sur la voie publique

- De stopper les divers contrats avec des sociétés privées, ouvrant la porte à la privatisation de certains services ;
- Le maintien de tous les jours congés et refuser l'application des « 1607 heures » soit pour les agents de la Ville, le vol de 10 jours !
- La tenue des séances de CAP non réunies depuis décembre 2020,
- De revenir sur sa décision unilatérale de réouverture de l'hôtel de ville le samedi et d'ouvrir une réelle discussion sur l'amélioration des conditions de travail avec tous les agents d'accueil ;
- Le recrutement en urgence d'un agent de prévention (ACMO) permettant d'avoir un vrai référent sur les questions de sécurité et de conditions de travail ;
- D'exiger des visites médicales d'embauche et de suivi ;
- La revalorisation du RIFSEEP, des aides sociales, de la part mutuelle et prévoyance ;
- D'organiser des exercices d'évacuation ou anti-intrusion dans les bâtiments municipaux concernés et de respecter des règles de sécurité, ainsi que la formation des agents ;
- De remettre en place le télétravail et d'établir rapidement la charte ;
- De ne pas sanctionner les agents n'ayant pas le passe sanitaire (...)

Pour toutes ces raisons, nous appelons à une journée de grève et de mobilisations le 5 octobre 2021 afin que les agents de la municipalité de Bezons puissent porter haut et fort, leurs légitimes revendications.

En conséquence, nous déposons un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 5 octobre 2021 pour l'ensemble des agents, ainsi que les salariés relevant de la partie privée.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'expression de notre considération distinguée.

Le bureau de la CGT des TERRITORIAUX de BEZONS